

Le patient se trouve à son lieu de résidence habituel (*domicile, établissements sociaux et médico-sociaux, etc.*)

Le patient peut recevoir des soins palliatifs là où il vit.

Les professionnels qui interviennent à domicile :

- ✓ Médecin généraliste
- ✓ Infirmier
- ✓ Psychologue
- ✓ Kinésithérapeute,
- ✓ etc.

Si l'état de santé se détériore

Hospitalisation à domicile

Le patient peut recevoir des soins palliatifs par une équipe hospitalière qui lui rend visite régulièrement

Si l'état de santé se détériore

Le patient se trouve à l'hôpital

Service hospitalier classique

Le patient reçoit des soins palliatifs par l'équipe du service (cancérologie, cardiologie, etc.)

Si l'état de santé se détériore

Lit identifié de soins palliatifs

Le patient reçoit des soins par des professionnels formés aux soins palliatifs dans un lit spécialement dédié aux soins palliatifs. Ce lit est installé dans un service hospitalier classique

Si l'état de santé se détériore

Unité de soins palliatifs

Le patient reçoit des soins dans un service spécialisé où l'ensemble du personnel est formé aux soins palliatifs

Equipe mobile de soins palliatifs

Elle est composée de plusieurs professionnels de santé formés aux soins palliatifs et ayant des compétences variées (médecins, infirmiers, psychologues etc.) Elle conseille les médecins qui prennent en charge le malade, soit par téléphone soit en se déplaçant sur le lieu de prise en charge du patient.